

« Pour Saint CYR, un nouvel élan » D. OLIVIER et A. PATOILLARD

➤ Défense des services publics : unanimité... mais pas de motion

- Prolongeant notre intervention lors de la réunion du conseil municipal du 20/11/18 au sujet de la gare, 3 associations ont lancé une pétition (Internet et papier) qui a eu un succès remarquable (plus de 3.750 signatures)
- Entre temps nous avons eu des informations très inquiétantes sur de possibles fermeture des services non financiers de La Poste et du centre des Impôts ; nous avons écrit au maire avant la réunion du 12 Mars pour proposer que le conseil municipal vote une motion pour défendre les services publics à St CYR.
- Le maire nous a expliqué d'une part que ce n'était pas la peine de voter une motion car il y a unanimité des Saint-Cyriens et du conseil sur ce sujet, et que concernant la Poste et les Impôts les directeurs des services correspondants lui ont assuré qu'il n'y avait pas de crainte à avoir...
- Var Matin a consacré une page entière à ce débat (voir : <https://goo.gl/57QEBo>) et l'association Saint Cyr 2020 a diffusé un compte-rendu (voir <https://goo.gl/FnntwV>)

➤ L'articulation entre le conseil d'agglomération Sud Ste Baume et le conseil municipal un progrès en trompe l'œil...

- Nous avons à plusieurs occasions dénoncé dans cette tribune le « bug » de la démocratie locale que constituent les relations entre le conseil de l'agglomération Sud Ste Baume et le conseil municipal de notre commune, celui-ci étant très mal informé des discussions et des décisions prise au niveau de l'agglomération.
- Nous sommes revenus sur le sujet à l'occasion d'une délibération nous demandant d'entériner des décisions de l'agglomération, et nous avons cité une étude très récente de l'Association des districts et communautés de France (ADCF), qui regroupe en fait les intercommunalités, étude qui portait sur la gouvernance de ces « intercos » et leurs relations avec les conseils municipaux des communes membres.
- **58%** des intercos ont mis en place des outils spécifiques d'information à destination des conseillers municipaux, dont 48% leur transmettent les comptes-rendus de leurs réunions. (voir <https://goo.gl/uddc2L>)
- Répondant à notre demande, le maire a accepté de nous diffuser le « **compte-rendu sommaire** » des réunions de l'agglomération, mais celui-ci est tellement sommaire qu'il n'est strictement d'aucune utilité !
- Nous continuons à demander à avoir les « **notes de synthèse** » des réunions et les **ordres du jour** des réunions du conseil communautaire : il nous a été dit que l'ordre du jour ne pouvait nous être transmis. C'est pourtant un document public !

➤ Comptes rendus de l'activité des associations : le club de tennis, un bon exemple...à suivre !

- Une délibération portait sur une garantie d'emprunt sollicitée auprès de la commune par le « **Tennis club Saint-Cyrien** » et celui-ci avait produit en appui à sa demande un **compte-rendu d'activités**, joint au dossier du conseil, très bien fait, clair, informatif et complet.
- Nous avons bien sûr voté pour cette garantie, et nous avons souligné dans la discussion la qualité du document fourni.
- Nous avons regretté que, malgré nos demandes répétées, le conseil n'ait jamais pu disposer de tels comptes-rendus pour les associations sportives bénéficiant des plus fortes aides : « **Toulon-Saint-Cyr Handball** » (50.000 €) et « **Association sportive Saint-Cyrienne** » (40.000 €) ; les aides qui leur sont versées étant supérieures à 23.000 €, ces aides font obligatoirement l'objet chaque année d'une délibération spécifique du conseil...sans compte-rendu.
- Il nous est à chaque fois répondu que leurs résultats sont excellents : nous n'avons qu'à lire la presse !!!

➤ Open data : késaco ? une obligation pour la commune depuis le 7 Octobre 2018....

- Nous votons le 12 Mars une délibération par laquelle la commune, à travers l'agglomération Sud Ste Baume, adhère à un gros syndicat mixte régional spécialisé, le **SICTIAM** (Syndicat mixte d'ingénierie pour les collectivités et territoires innovants des Alpes et de la Méditerranée).
- Nous avons vu que, dans la liste des compétences de ce SICTIAM, figure en première place le « **management des données** » et cela nous a donné l'occasion de demander au maire s'il compte confier à ce syndicat la mise en œuvre des « **Open data** » pour notre commune.
- Notre intervention a provoqué un certain flottement et quelques moues ironiques face à une question sans doute jugée saugrenue ou farfelue...Le terme et son contenu n'étaient peut-être pas connus.
- Pourtant, **depuis le 7 Octobre 2018**, en application de la loi N° 2016-1321 du 7 Octobre 2016 pour une République numérique, **toutes les communes de plus de 3.500 habitants** sont tenues de mettre en œuvre cet « Open data », c'est-à-dire la mise à disposition du public, sous forme numérique, de la plupart des informations concernant les caractéristiques et la gestion de la commune.
- Il faut reconnaître que notre commune n'est pas la seule en retard : le 7/10/2018, seules 8% des collectivités locales concernées avaient commencé la mise en œuvre de l'Open data.
- Celui-ci, à terme, constituera une mine d'informations sur notre commune : nous donnons 2 exemples de sites exploitant les Open data publiques, sur lesquels on peut trouver des données très intéressantes sur St CYR
 - ✓ www.ville-data.com voir <https://goo.gl/co5kBe>
 - ✓ le site de la Caisse d'Épargne : www.diagnostic-socio-eco.com <https://goo.gl/UrY97M>